

**Procès-verbal de la réunion des conseils d'administration des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé, maintenant devenus le conseil d'administration de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire (SSDMC), tenue le 5 janvier 2022**

Une réunion virtuelle du conseil d'administration de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire a eu lieu le 5 janvier 2022, à 13 h.

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Membres avec droit de vote :	Joe Parker, président du conseil d'administration Glenna Raymond, vice-présidente du conseil d'administration Carol Annett, membre du conseil d'administration Anne Campbell, membre du conseil d'administration Eugene Cawthray, membre du conseil d'administration Michael Dibden, membre du conseil d'administration Stephan Plourde, membre du conseil d'administration
Absences motivées :	Aucune
Membres du personnel présents :	Cynthia Martineau, directrice générale Barbara Bell, vice-présidente, Qualité et risques Lisa Burden, vice-présidente, Soins à domicile et en milieu communautaire Karin Dschankilic, vice-présidente, Finances et services généraux Marla Krakower, vice-présidente, Services aux employés, expérience des employés et relations publiques Jeffery Simser, directeur juridique, Direction des services juridiques pour les organismes Karen Ho, Direction des services juridiques pour les organismes Erica Jeffery, gestionnaire des relations d'entreprise et des relations avec le conseil d'administration et adjointe de direction de la directrice générale
Invités :	Kerby Audet, Cathy Kelly, Jutta Schafler Argao, Debbie Roberts, Karen Taillefer, Tini Le, Claire Ludwig, Karyn Lumsden, Lisa Tweedy, Kimberley Floyd, Brock Hovey, Cindy Ward, Mary Grattan-Gielen, Martina Rozsa, Richlyn Lorimer, Sarah Vertlieb, Beverley Kelly

**A. Convocation de la réunion****A.1 Ouverture de la séance**

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 13 h 01.

**A.2 Reconnaissance du territoire**

Le président du conseil procède à la reconnaissance du territoire traditionnel.

**A.3 Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 5 janvier 2022**

Le point « Certificat d'assurance » est ajouté au point D.2 et le point « Formation sur la culture autochtone » est inscrit comme point E.2.

Joe Parker propose, avec l'appui de Glenna Raymond,

Que l'ordre du jour du 5 janvier 2022 soit adopté sous réserve des modifications proposées.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

#### **A.4 Conflits d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

#### **B.1 Témoignage d'un patient**

Le témoignage de patient pour ce mois-ci porte sur les soutiens en matière de soins palliatifs donnés à un patient et à un soignant dans la communauté. Le patient souhaitait rester chez lui aussi longtemps que possible. Le témoignage illustre ce qui peut être accompli lorsque Services de soutien à domicile et en milieu communautaire travaille avec la famille et d'autres services de soutien dans la communauté. Il montre aussi que le fait de ne pas avoir à répéter continuellement la même histoire à différents fournisseurs de soins de santé contribue à l'expérience positive du patient et de la famille. Le témoignage fait également ressortir le besoin éventuel d'améliorer le concept des dossiers médicaux partagés pour les fournisseurs de soins de santé.

Les membres du conseil d'administration notent qu'il s'agit d'un bon exemple d'un cas où le patient bénéficie déjà du système de soins à domicile. Il serait bien qu'un futur témoignage porte sur la façon dont un patient accède au système de soins à domicile depuis la communauté.

**Suivi : Le personnel s'emploiera à obtenir un témoignage sur la façon dont un patient accède au système de soins à domicile depuis la communauté.**

### **C. Résolutions en bloc**

#### **C.1 Approbation des résolutions en bloc**

Le conseil d'administration demande que les documents d'attestation préparés conformément à la *Loi de 2010 sur la responsabilisation du secteur parapublic* (LRSP) et les rapports de la directrice générale pour l'exercice financier 2021-2022 (T3) fassent l'objet d'une discussion.

La directrice générale signale qu'une réunion a eu lieu récemment avec la Direction des services juridiques pour les organismes et le vice-président des Services généraux. Tous les points figurant dans les documents d'attestation et les déclarations de conformité T3 y ont été passés en revue pour assurer une bonne compréhension de tous les éléments pour les 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire à l'échelle de la province. La directrice générale a assuré la rédaction et l'exactitude des documents d'attestation, puis a recommandé que le conseil d'administration les approuve.

Une question est soulevée concernant la composition du Comité directeur des équipes Santé Ontario (ESO) mentionné dans le rapport de la directrice générale. Ce comité interne a été créé afin d'aider à répondre aux multiples demandes des ESO partout en province et d'assurer ainsi une approche cohérente dans l'ensemble des Services de soutien à domicile et en milieu communautaire. Le Comité est composé de vice-présidents représentant les services généraux, les soins à domicile et en milieu communautaire, les ressources humaines et la technologie de l'information (TI).

Les membres du conseil d'administration expriment aussi des préoccupations concernant la sécurité et les risques en matière de TI. Ils demandent que le compte rendu à leur intention comprenne des

renseignements sur la marche à suivre en cas de compromission des systèmes d'IT ainsi que sur les assurances relatives à la continuité des activités. La directrice générale confirme qu'un compte rendu sera livré à une réunion prochaine du conseil d'administration.

Joe Parker propose, avec l'appui de Michael Dibden,

QUE les résolutions en bloc pour le 5 janvier 2022 soient approuvées sous réserve des modifications proposées.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

#### **D. Rapports de comités**

##### **D.1 Comité des soins aux patients, de la qualité, des risques et de l'innovation**

La présidente du Comité fait le point sur ce qui suit : le tableau de bord équilibré proposé, l'assurance HIROC, le Cadre de gestion intégrée des risques, le plan d'amélioration de la qualité, le rapport sur les risques pour les organismes T2 et les rapports sur les incidents liés à la sécurité des patients.

Le Comité passe en revue le tableau de bord équilibré proposé, qui contient 22 indicateurs, dont plusieurs sont en voie d'élaboration. Les membres du conseil d'administration notent l'ajout de deux indicateurs relatifs à la détresse chez les soignants et souhaitent mieux comprendre la logique sous-tendant la mesure des promotions internes. Ils estiment aussi important d'inclure des données de référence pour permettre de déterminer si les résultats sont positifs ou négatifs.

Eugene Cawthray propose, avec l'appui de Stephan Plourde,

Que le conseil d'administration des 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire approuve le tableau de bord équilibré de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire pour 2021-2022.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

Les membres discutent de l'assurance HIROC et recommandent que le même taux de prime s'applique aux 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire.

Michael Dibden propose, avec l'appui de Glenna Raymond,

Que le conseil d'administration des 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire demande à la directrice générale de porter la couverture-responsabilité à 25 000 000 \$ pour les 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire, la hausse maximale des coûts étant de 65 000 \$. Il est aussi recommandé que le personnel négocie avec HIROC en vue d'améliorer les taux, en tenant compte des gains d'efficacité dans l'ensemble des 14 organismes.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

Eugene Cawthray s'oppose à la proposition.

Le Comité examine et approuve une approche normalisée pour mettre en place un cadre de gestion intégrée des risques à l'échelle des 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire en tant que politique en matière de gestion intégrée des risques à soumettre au conseil d'administration aux fins d'approbation.

Joe Parker propose, avec l'appui de Stephan Plourde,

Que le conseil d'administration approuve la politique en matière de gestion intégrée des risques.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

Un plan d'amélioration de la qualité (PAQ) pour les 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire est en voie d'élaboration. Une exigence de la *Loi de 2010 sur l'excellence des soins pour tous*, le PAQ portera principalement sur le soin des plaies.

Un aperçu du rapport T2 sur les risques exigé dans la Directive concernant les organismes et les nominations est livré à titre informatif.

Un aperçu des rapports sur la sécurité et les risques liés aux patients est aussi présenté au conseil d'administration. Le Comité appui l'approche générale proposée par le personnel, laquelle comprend une définition du risque ainsi que la mise en œuvre d'une façon uniforme de présenter les rapports sur les risques pour l'ensemble des 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire. Le Comité demande qu'une personne ayant les compétences nécessaires soit retenue pour faire une présentation sur la sécurité des patients.

#### **D.2 Comité des finances, de la vérification et de l'information**

Le président du Comité fait le point sur le certificat d'assurance, deux contrats d'approvisionnement à source unique à approuver par le conseil d'administration et la révision du budget 2021-2022 aux fins d'approbation.

Il est noté que le certificat d'assurance doit être présenté au ministère de la Santé d'ici le 18 février 2022. Ce certificat confirme la mise en place de contrôles internes dans chaque Services de soutien à domicile et en milieu communautaire. Des membres du personnel ont signalé avoir des préoccupations concernant certains des contrôles internes en raison des problèmes de capacité et des changements structureux découlant de la transition d'employés de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire à Santé Ontario en 2021 ainsi que des nominations conjointes de vice-présidents et d'équipes de direction dans l'ensemble des 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire.

Le Comité a présenté le certificat d'assurance au ministère de la Santé avant le 18 février 2022 ainsi qu'une lettre d'accompagnement du président du conseil d'administration décrivant les défis et les préoccupations.

Le personnel poursuit la préparation du plan d'activités annuel 2022-2023 ainsi que l'alignement des budgets internes et globaux.

Les membres du Comité discutent du recrutement d'un vérificateur externe pour les 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire. Santé Ontario gère le processus d'approvisionnement, mais Services de soutien à domicile et en milieu communautaire effectuera l'évaluation. En raison d'un conflit d'intérêts réel ou éventuel, une équipe d'évaluation regroupant des membres du Comité des finances, de la vérification et de l'information se réunira. Un sommaire des discussions sera présenté au conseil d'administration lors d'une réunion extraordinaire.

Le Comité a aussi examiné et approuvé un contrat d'approvisionnement à source unique pour du soutien en matière de relations de travail avec Bass & Associates, qui a fourni du soutien au cours des dernières années. Dans le cadre du transfert en juillet 2021, le contrat avait été transféré à Santé Ontario, mais afin d'assurer la continuité et en raison du nombre de questions à traiter dans le cadre de négociations collectives, entre autres choses, il a été recommandé que Services de soutien à domicile et en milieu communautaire retienne le contrat. Les fonds en question seront donc transférés de Santé Ontario à Services de soutien à domicile et en milieu communautaire.

Eugene Cawthray propose, avec l'appui de Glenna Raymond,

Que le conseil d'administration des 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire approuve le contrat d'approvisionnement à source unique pour le soutien en matière de relations de travail conclu avec Bass & Associates pour une période de deux ans.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

Le Comité examine et approuve un contrat d'approvisionnement à source unique pour des avantages sociaux à l'intention des employés, qui devra être approuvé par le conseil d'administration.

Eugene Cawthray propose, avec l'appui de Michael Dibden,

Que le conseil d'administration de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire de Simcoe Nord Muskoka, du Sud-Est, de Champlain, du Sud-Ouest, d'Érié St-Clair et du Nord-Ouest recommande que les contrats d'approvisionnement à source unique pour les avantages sociaux à l'intention des employés prennent fin le 31 juillet 2023.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

Il est recommandé que le budget d'exploitation soit modifié compte tenu des lettres de financement pour l'année courante envoyées par le ministère de la Santé.

Eugene Cawthray propose, avec l'appui de Carol Annett,

Que le Comité des finances, de la vérification et de l'information recommande que le conseil d'administration des 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire modifie le budget d'exploitation 2021-2022 pour inclure le financement suivant confirmé par le ministère de la Santé :

Date	Objet	Montant
Le 3 mai 2021	Hausse salariale temporaire pour les préposés aux services de soutien à la personne	30 097 700 \$ (financement unique)
Le 26 août 2021	Hausse des taux contractuels	40 051 500 \$ (financement de base)
Le 3 septembre 2021	Élargissement des services de soins à domicile	128 373 000 \$ (financement de base)
Le 24 septembre 2021	COVID – centres de soins palliatifs	19 254 700 \$ (financement unique)
Le 29 septembre 2021	Hausse salariale temporaire pour les préposés aux services de soutien à la personne	17 860 200 \$ (financement unique)
Le 28 octobre 2021	Soins de transition	11 978 400 \$ (financement unique)
Le 15 décembre 2021	Hausse salariale temporaire pour les préposés aux services de soutien à la personne	22 821 500 \$ (financement unique)

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

### **D.3 Comité des ressources humaines, de la diversité, de l'équité et des communications**

La présidente du Comité transmet les derniers renseignements sur le milieu des relations de travail ainsi que sur les communications et la participation.

Cet aperçu sur les relations de travail permet au conseil d'administration de se familiariser avec les 26 unités de négociation et ententes collectives des 14 Services de soutien à domicile et en milieu communautaire. Le conseil d'administration doit approuver un mandat et la ratification de toute entente collective.

Pour ce qui est des communications et de la participation, le conseil d'administration est d'accord que l'accent soit mis sur la communication interne, tout en reconnaissant l'importance des communications externes.

Les membres du conseil d'administration discutent de la notion de prendre les devants pour communiquer avec les patients, les soignants et le personnel.

Un membre du conseil d'administration soulève des préoccupations concernant une communication récente entre un employé d'un organisme fournisseur de services et des patients et soignants dans la communauté. La directrice générale demande que les vice-présidents des Soins à domicile et en milieu communautaire communiquent régulièrement avec les organismes fournisseurs de services et qu'ils assurent un suivi concernant le traitement des messages.

**Suivi : Les vice-présidents des Soins à domicile et en milieu communautaire feront un suivi auprès des dirigeants des organismes fournisseurs de services concernant les messages à communiquer aux patients et aux soignants, notamment au sujet de la philosophie « Chez soi avant tout ».**

## **E. Affaires nouvelles**

### **E.1. Période intérimaire**

La Direction des services juridiques pour les organismes fournit un aperçu de la période intérimaire et rappelle aux membres du conseil d'administration qu'ils ont la responsabilité de respecter les principes qui s'y rattachent et les règlements pertinents régissant les conflits d'intérêt des RLISS, ainsi que de rester neutres.

### **E.2 Formation sur la culture autochtone**

Les membres du conseil d'administration discutent de la formation sur la culture autochtone qu'ils suivent tous présentement et font remarquer que les séances leur ont été très utiles. Un membre note qu'environ 80 % des participants de sa cohorte sont des fournisseurs de services directs, par opposition à des membres de la direction ou des membres du conseil d'administration. On soulève la question à savoir s'il serait possible de coordonner une séance de formation sur la culture autochtone fondée sur une approche systémique ou stratégique afin d'enrichir la discussion sur la prestation des services.

## **F. Séance à huis clos**

Joe Parker propose, avec l'appui de Carol Annett,

QUE les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos à 15 h 22 pour discuter de questions d'intérêt juridique et public ainsi que de questions relatives au personnel.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

## **G. Levée de la séance**

Après le retour à la séance publique à 17 h 20, Joe Parker propose, avec l'appui d'Eugene Cawthray,

QUE la séance soit levée.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

Puisqu'il n'y a plus de questions à traiter, la séance est levée à 17 h 20.

Copie originale signée

Le 2 mars 2022

\_\_\_\_\_  
Joe Parker, président du conseil d'administration

\_\_\_\_\_  
Date

Copie originale signée

Le 2 mars 2022

\_\_\_\_\_  
Cynthia Martineau, secrétaire générale

\_\_\_\_\_  
Date